



La commune de Knokke-Heist déploie plus rapidement ses nouveaux PC et tablettes pour ses collaborateurs grâce au financement

Lieu : Belgique—Knokke-Heist
Secteur : publique
Site web : www.knokke-heist.be

Profile

Knokke-Heist se veut une commune moderne et dynamique qui vit avec son temps. C'est pourquoi elle joue pleinement la carte du numérique et l'informatique occupe une place importante dans son fonctionnement quotidien. Les près de 500 employés doivent pouvoir compter sur des ordinateurs fiables pour garantir la qualité des services fournis aux 33.000 administrés.

A l'issue de son contrat-cadre, la commune a lancé un nouvel appel d'offres. Econocom était le prestataire qui répondait le mieux aux exigences.

Avec cette nouvelle adjudication, la commune a pu faire face à la demande croissante de mobilité de la part de ses employés. Dimitri Lefèvre, chef du service informatique : "Auparavant, nous donnions un ordinateur fixe et un portable à chaque cadre, chaque Echevin et au Bourgmestre. Avec ce nouveau contrat, nous leur offrons le choix entre un ordinateur portable ou un ordinateur fixe accompagné d'une tablette. Ainsi pouvons-nous non seulement économiser sur le nombre d'appareils et réduire les tâches d'assistance mais en outre, les employés sont très satisfaits de cette approche.

Aux termes du contrat conclu, Econocom fournit à présent différents types d'appareils à la commune. Selon la fonction des 490 employés, ceux-ci reçoivent un ordinateur fixe ou portable de marque DELL. Comme les 80 cadres doivent en partie pouvoir travailler de façon mobile, ils ont en outre le choix entre une tablette Apple iPad, un Chromebook et un Samsung Galaxy Tab. En tant qu'expert en distribution, Econocom est le point de contact unique pour le déploiement de tous ces appareils.

Cependant, la commune n'achète pas ces matériels mais les loue à Econocom, la location étant l'une de ses activités principales. "Nous préférons comptabiliser les matériels en frais d'exploitation", confirme Dimitri Lefèvre. "En louant ces matériels, nous pouvons procéder bien plus rapidement à des innovations, des remplacements et des extensions, sans que cela compromette notre budget."

Besoins

- Nouveaux ordinateurs fixes, portables et tablettes pour 490 employés
- Audit de la gestion des licences

Solution

- Déploiement d'ordinateurs fixes, portables et tablettes (combinaison de produits DELL, Samsung et Apple)
- Financement par location des équipements
- Break & fix
- Software-Asset Management : audit
- Possibilité d'évolution vers un concept Bring Your Own Device et/ou Choose Your Own Device
- Inventaire et sécurité des équipements grâce à la solution DELL KACE.

Avantages

- Les nouveaux appareils sont plus rapides et offrent plus de possibilités sur le plan de la mobilité. De ce fait, les collaborateurs sont beaucoup plus productifs.
- Un interlocuteur unique pour tous les services informatiques : fourniture d'équipements, conseils, projets et financement.
- Indépendance vis-à-vis des marques et des fabricants.
- Comme les matériels sont comptabilisés en frais d'exploitation, ceci n'a presque pas d'impact sur le budget et la commune peut innover beaucoup plus rapidement.

Outre la fourniture et le financement des matériels, Econocom assure aussi une série de services complémentaires. C'est la solution KACE de DELL qui a été retenue pour gérer les différents appareils. Celle-ci permet au service informatique d'inventorier, de protéger et de prévoir les mises à jour nécessaires (Windows, Adobe, Java, ...) de tous les appareils.

Un service break & fix est également inclus pour tous les appareils. Si l'un d'eux tombe en panne, un processus logistique est immédiatement lancé pour le remplacer aussi vite que possible. Ainsi, les collaborateurs du service informatique de la commune ne doivent plus se rendre sur place.

A la demande de la commune, Econocom a également analysé en détail toutes les licences des logiciels. Un audit Software Asset Management (SAM) a été réalisé par les spécialistes en gestion de licences d'Econocom. "Avec quelque 500 collaborateurs, il n'est pas toujours évident de conserver une vue d'ensemble des logiciels utilisés", explique Lefèvre. "Cette analyse avait un double objectif. D'une part, la commune souhaite optimiser la rentabilité des investissements en logiciels. D'autre part, elle veut aussi limiter autant que possible les risques associés à l'usage des logiciels. "Après l'audit, Econocom a évalué l'ensemble des ressources et leurs spécialistes m'ont conseillé sur diverses améliorations possibles. Nous disposons ainsi d'une bonne vue d'ensemble de toutes les licences et tous les logiciels utilisés", confirme Lefèvre.

Les avantages pour la commune et son service informatique sont évidents : Econocom fait office de guichet unique pour tous les services dont la commune a besoin. Celle-ci peut s'adresser à un seul interlocuteur indépendant des marques pour la fourniture des différents matériels, les services annexes (comme la gestion des licences et les réparations break-and-fix) et le financement. "En outre, je peux également compter sur leurs services de consultance lorsque nous avons besoin de conseils ou d'implémentations. Pour introduire également chez nous ce nouveau mode de travail (any time, anywhere, any device), nous nous intéressons à présent aux solutions de bureaux virtuels. Ainsi, chaque collaborateur pourra en toutes circonstances accéder à ses programmes et ses logiciels sur n'importe quel appareil et à n'importe quel endroit. Avec l'expérience d'Econocom en matière de virtualisation, ils sont à mon avis le partenaire idéal pour nous accompagner dans cette voie. Nous pourrions alors réfléchir à l'avenir à une politique de type "Bring Your Own Device", l'un des défis dont nous devons certainement tenir compte. Econocom peut nous mettre en place une boutique web personnalisée pour que nous puissions même instaurer une politique "Choose Your Own Device". Nos collaborateurs pourront ainsi disposer d'équipements que notre service ICT estime de qualité, mais ils auront eux-mêmes la possibilité de personnaliser leur appareil", poursuit Lefèvre.

Mais à ses yeux, le principal avantage de cette collaboration est la simplification : "Econocom veille à ce que nos licences soient en règle, que les matériels soient livrés dans les délais, que ceux-ci soient remplacés lorsque c'est nécessaire et que nous puissions innover quand nous le voulons sans conséquences directes sur notre budget. C'est une stratégie gagnant-gagnant pour notre service informatique, pour nos collaborateurs et pour l'administration communale," conclut-il.